

**FORMATION EN
RÉFLEXOTHÉRAPIE POUR
PROFESSIONNELLES ET
PROFESSIONNELS DE SANTÉ**

**DESCRIPTIF DU CURSUS modules 1 à 7
2018-2020**

**Myriam Urfer, responsable pédagogique
01/05/2018**

TABLE DES MATIERES

Cursus de formation.....	3
Public cible :	3
Prérequis obligatoires à l'entrée en formation:	4
Matière et contenu du cursus.....	5
Formation de base niveau 1	5
Formation professionnelle niveau 2	6
L'ECOLE	7
Les formatrices et formateurs	7
LA METHODE ENSEIGNEE	8
Méthodes didactiques	8
Détail des modules 1 à 4 – Formation de base Niveau 1 :	10
Module 1 (3 jours)	10
Objectifs généraux :	10
Objectifs spécifiques :	10
Méthodes de travail et contenu :	10
Mode d'évaluation et de validation :	11
Module 2 (2 jours)	12
Objectifs spécifiques :	12
Méthodes de travail et contenu :	12
Mode d'évaluation et de validation :	12
Module 3 (2 jours)	13
Objectifs spécifiques :	13
Méthodes de travail et contenu :	13
Mode d'évaluation et de validation :	13
Module 4 (2 jours)	14
Objectifs :	14
Méthodes de travail et contenu :	14
Mode d'évaluation et de validation :	14
Détail des modules 5 à 7 – Formation professionnelle Niveau 2 :	15
Objectifs généraux :	15
Module 5 (5 jours)	15
Objectifs spécifiques :	15
Méthodes de travail :	16
Contenu du cours:	16
Module 6 (1 jour)	17

L'ERR se réserve le droit de modifier, en tout temps, tout ou partie du présent document, afin de l'adapter en fonction de l'évolution des directives, règlements, etc.

Objectif spécifique :.....	17
Méthodes de travail :.....	17
Contenu du cours :.....	17
Module 7 (3 jours)	18
Objectifs spécifiques :.....	18
Méthodes de travail :.....	18
Contenu du cours:.....	18
Mode d'évaluation et de validation :.....	19

CURSUS DE FORMATION

Le cursus, de type modulaire, permettant l'obtention du certificat de l'Ecole Romande de Réflexothérapie (ERR) comprenant les modules 1 à 7 et compte 444h¹ de formation, dont 144 heures en présentiel. Il est à suivre dans un délai de 5 ans.

Ce cursus peut être complété ultérieurement par plusieurs modules et journées de formation, en vue d'obtenir différents titres professionnels.

Il s'agit d'une formation **post diplôme**, organisée après des études dans une haute école et l'obtention d'un titre professionnel de niveau tertiaire dans le domaine de la santé (Bachelor HES ou titre jugé équivalent), avec comme objectif premier l'élargissement de ses connaissances, compétences, habiletés et capacités.

Selon les normes européennes actuelles, nous comptabilisons les heures de cours théoriques et pratiques en présence d'une formatrice qualifiée, de même que le travail de l'étudiant hors classe. Ce travail obligatoire est guidé par des consignes précises et vérifié. Il s'agit d'apprentissage autonome structuré.

Le cursus modulaire se décline en plusieurs niveaux :

Réflexothérapie cours de base niveau 1 - modules 1 à 4 (9 jours). Durée du cursus : 153 heures, dont 72 heures en classe (9 jours de 8 heures)

Réflexothérapie professionnelle niveau 2 - modules 5 à 7 (9 jours). Durée du cursus : 291 heures, dont 72 heures en classe (9 jours de 8 heures)

Réflexothérapie professionnelle modules additionnels, post certificat – modules 8, 9 et 10 (72 h en classe, 9 jours de 8h), voir cursus spécifique.

Le cursus complet comprend plusieurs épreuves de validation formatives et sommatives, ainsi qu'un examen théorique oral, un examen pratique et un mémoire de fin d'études. Il permet l'obtention du certificat ERR.

Public cible :

La formation en réflexothérapie dispensée par l'ERR s'adresse uniquement à des **professionnel-le-s de santé diplômé-e-s** d'écoles reconnues par la Croix Rouge suisse ou les instances étatiques, par exemple :

- ◆ Les infirmières en soins généraux, en psychiatrie, en hygiène maternelle et pédiatrie, Niveau I, Niveau II et les infirmières HES et Bachelor HES
- ◆ Les infirmières assistantes certifiées, avec au moins 5 ans de pratique professionnelle
- ◆ Les sages-femmes
- ◆ Les physiothérapeutes
- ◆ Les ergothérapeutes
- ◆ Les podologues
- ◆ Les médecins
- ◆ Autre sur demande, chaque situation est examinée par le comité pédagogique et un complément de formation peut être exigé.

¹ Il s'agit d'heures pleines de 60 minutes et non de périodes

L'ERR se réserve le droit de modifier, en tout temps, tout ou partie du présent document, afin de l'adapter en fonction de l'évolution des directives, règlements, etc.

Il s'agit d'une formation complémentaire organisée selon un dispositif qui permet, facilite et favorise le succès de l'apprentissage. Elle est construite sur les acquis professionnels antérieurs, allant de 2 à 5^{1/2} ans d'études à plein temps et englobant une formation à la **médecine académique** étendue, études composées d'une alternance de théorie (en moyenne 1500 heures pour une infirmière) et de stages pratiques (en moyenne 1500 heures pour une infirmière). Les formations professionnelles antérieures garantissent l'expérience clinique des étudiants.

De plus, toutes et tous les professionnel-le-s de santé qui suivent la formation en réflexothérapie sont déjà au bénéfice d'une expérience professionnelle pratique (intra et/ou extra hospitalière).

Prérequis obligatoires à l'entrée en formation² :

- ◆ L'anatomie, la physiologie, les pathologies
- ◆ Les thérapeutiques médicales, chirurgicales, pharmacologiques et spécifiques à la profession (soins infirmiers, physiothérapie, etc...)
- ◆ La prévention et la promotion de la santé
- ◆ Les premiers secours et la réanimation
- ◆ La communication, les techniques d'entretien, la relation d'aide, les bases de la psychologie
- ◆ L'anamnèse, l'examen du client et le bilan de santé
- ◆ Les transmissions d'informations et la tenue de dossier
- ◆ L'hygiène hospitalière et la prévention des infections
- ◆ L'éthique, la déontologie professionnelle, le cadre légal de pratique, le rôle propre et le rôle médico-délégué
- ◆ Les standards et critères de qualité.

Cette formation répond aux exigences ASCA 218 (Réflexologie plantaire thérapeutique) et RME no 163 (Réflexologie), avec 444 heures de formation en réflexothérapie, dont 144 heures de cours théoriques et pratiques en présentiel et une reconnaissance d'acquis en médecine académique.

² Ces prérequis doivent être au minimum au niveau de sortie des écoles de formation professionnelle. Ils sont donc supérieurs aux 350 heures, respectivement 600 heures de formation en médecine académique demandées par le RME et aux 450 heures selon les exigences ASCA (cycles 1 et 3).

L'ERR se réserve le droit de modifier, en tout temps, tout ou partie du présent document, afin de l'adapter en fonction de l'évolution des directives, règlements, etc.

MATIÈRE ET CONTENU DU CURSUS

Formation de base niveau 1	Heures d'enseignement
4 modules, soit 9 jours, répartis sur une période de six à huit mois, permettant une maîtrise de la technique.	72 h
Temps d'études personnelles guidées	20 h
Compte-rendu écrit des expériences	25 h
Pratique obligatoire	36 h
<p>Cette formation porte sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les bases de la réflexologie plantaire, • une revue de la littérature professionnelle de recherche, • des révisions, remises à niveau et intégration d'anatomie et de physiologie, • des liens avec la pathologie afin de s'initier à l'aspect thérapeutique, • le concept de santé holistique, avec une sensibilisation aux approches de soins complémentaires au sens large, • le cadre légal d'utilisation par des professionnel-le-s de santé (lois sanitaires cantonales), • les gestes spécifiques à la technique de réflexologie plantaire. 	
<p>Ce cours est axé sur la détente, la relaxation, la prévention, le maintien en santé pour soi et pour les autres, au travers d'un massage global et d'un travail ciblé sur des zones réflexes précises. Il conduit à l'obtention d'une attestation de formation.</p>	<p>Total :</p> <p>153 h</p> <p>dont 72 h en classe</p>

Formation professionnelle niveau 2	Heures d'enseignement
3 modules répartis sur une période de neuf à dix mois, permettant une maîtrise de la matière :	
<ul style="list-style-type: none"> • 5 jours de 8h pleines 	40 h
<ul style="list-style-type: none"> • 2 jours de 8h pleines, environ un mois plus tard 	16 h
<ul style="list-style-type: none"> • 2 jours de 8h pleines, 9 à 10 mois plus tard, après réalisation du mémoire de fin d'études 	16 h
Temps d'études personnelles guidées	20 h
Pratique obligatoire	64 h
Evaluation formative et accompagnement durant le travail écrit d'observation	5 h
Compte rendu écrit des expériences	25 h
Centrée sur les aspects thérapeutiques, cette formation vise l'autonomie professionnelle. Elle prépare les participants au travail en milieu hospitalier, en institution, ainsi qu'à la pratique indépendante en cabinet. Elle couvre tous les âges de la vie.	
Elle comprend :	
<ul style="list-style-type: none"> • des apports théoriques et pratiques ciblés, en lien avec les aspects thérapeutiques contextualisés • l'intégration des connaissances en anatomie, physiologie, pathologie, psychopathologie et pharmacologie • l'analyse de situations, afin de développer la prise en charge thérapeutique, sur la base du cycle professionnel de traitement (modèles conceptuels et cadres de références variés) • une revue de la littérature professionnelle et de recherche • l'enseignement de la réflexothérapie de la main • la préparation à l'examen pratique • la méthodologie du mémoire de fin d'études • le cadre légal de pratique ainsi que les démarches nécessaires à l'installation en cabinet • la démarche qualité • le travail associatif • la présentation des mémoires de fin d'études 	186 h
Ce cours conduit à l'obtention du certificat.	dont 72 h en classe
Examen pratique et théorique de fin d'études	5 h
Examen théorique (travail de certification)	100 h
Total des heures de formation en médecine empirique	444 h
	dont 144 h en classe

L'ERR se réserve le droit de modifier, en tout temps, tout ou partie du présent document, afin de l'adapter en fonction de l'évolution des directives, règlements, etc.

L'ECOLE

L'ERR a été créée le 11 septembre 2013.

Cette association à but non lucratif, issue d'une collaboration entre les trois associations romandes d'infirmières réflexothérapeutes (AGIR – AVIR et AIR NeJuBe) a repris les activités de formation de l'Association Genevoise des Infirmières Réflexothérapeutes (AGIR). Elle est partie intégrante de Pro Réflexo, l'association des professionnels de santé pratiquant la réflexothérapie fondée le 24 septembre 2015.

Elle collabore avec divers organismes de formation.

LES FORMATRICES ET FORMATEURS

Des formateurs qualifiés, au bénéfice de compétences élevées en pratique, en méthodologie, didactique, ainsi que dans leur spécialisation.

Myriam URFER : responsable pédagogique et enseignante

Enseignante en soins infirmiers (diplôme 1990)

Maître d'enseignement HES

Infirmière HMP (diplôme 1981) certifiée en soins intensifs et réanimation (certificat 1986)

Réflexothérapeute (certificat AGIR 1997)

Carmela REGEV : formatrice

Formatrice d'adultes FSEA 1 (2014)

Infirmière SG (diplôme 1983), expérience en hôpital, EMS et soins à domicile

Réflexothérapeute (certificat AGIR 1999)

Lymphothérapeute (certificat 2009)

Cabinet de réflexothérapie et drainage lymphatique

Katia FUGAZZA : formatrice

Infirmière en psychiatrie (1992), expérience en EMS, CTR, soins à domicile

Réflexothérapeute (certificat AGIR 2002)

Lymphothérapeute (certificat AIDMOV 2002)

Praticienne-Formatrice (2007)

Diplôme Universitaire en Santé Publique et Promotion de la Santé, mention Pays industrialisés (2007)

Licence en Ingénierie de la Santé, Parcours "Sciences Sanitaires et Sociales"

Cabinet de réflexothérapie et drainage lymphatique

L'ERR se réserve le droit de modifier, en tout temps, tout ou partie du présent document, afin de l'adapter en fonction de l'évolution des directives, règlements, etc.

Martine JEANNERET-PERRIN : formatrice

Formatrice en cours de VAE de Formatrice d'adultes

Infirmière SG (diplôme 1980), expérience en hôpital et indépendante

Réflexothérapeute (certificat AGIR 2009)

Spécialiste en Approche corporelle des Troubles alimentaires

Massothérapeute (diplôme 2004)

Lymphothérapeute (certificat de Drainage lymphatique, niveau prophylaxie, 2014)

Cabinet d'Infirmière indépendante et de thérapies corporelles

Martine GIRARD - STROHBACH : formatrice

Infirmière diplômée (1983)

Réflexothérapeute (certificat AGIR 1996)

Conseillère en santé publique (2002)

Sexologue (2007)

Cabinet de réflexothérapie

LA METHODE ENSEIGNEE

La méthode et les techniques enseignées sont inspirées des travaux et publications de plusieurs auteurs tels que Eunice Ingham, Dwight Byers, Hanne Marquardt, Ann Lett, etc.

L'enseignement se base également sur l'expérience des formatrices, des membres du comité de Pro Reflexo et des experts de l'association.

La formation intègre des recherches scientifiques internationales.

Elle est réactualisée de façon régulière et évolue afin de répondre aux critères des standards de formation des divers organismes de reconnaissance.

Elle prend en compte les directives du descriptif de la méthode « Réflexothérapie » validées par l'Ortra TC.

Les supports théoriques fournis lors des cours sont partiellement inspirés de divers auteurs selon une bibliographie fournie aux étudiants et tiennent compte des dernières découvertes et avancées en lien avec la recherche.

MÉTHODES DIDACTIQUES

Notre formation se fonde sur les principes pédagogiques de la réussite, sur une approche constructiviste et une philosophie humaniste. Les principes d'empathie, de congruence et de considération positive s'appliquent autant à l'étudiant qu'au client/patient.

Nous partons du principe que l'être humain est capable d'apprendre toute sa vie durant et peut intégrer de nouvelles connaissances et de nouveaux comportements, qu'il soit étudiant ou client/patient. De plus, chaque personne porte en elle-même les forces nécessaires à la gestion de ses processus de vie et d'apprentissage. Elle dispose d'une grande variété de ressources conscientes et inconscientes, ainsi que de stratégies d'adaptation. Les processus d'apprentissage et de développement s'opèrent au mieux dans un climat interpersonnel imprégné de respect et de soutien.

L'ERR se réserve le droit de modifier, en tout temps, tout ou partie du présent document, afin de l'adapter en fonction de l'évolution des directives, règlements, etc.

Notre formation est construite selon les principes de l'alternance théorie-pratique, avec des cours en présentiel, organisés avec des contenus théoriques et des ateliers pratiques, des exercices en binômes sous supervision directe de la formatrice.

Nous utilisons les principes de la gestion mentale, avec une utilisation d'outils didactiques stimulant les aspects auditif, visuel et kinesthésique³.

Nous travaillons à la modélisation de situations apportées par les participants et les formatrices.

Nous exigeons de nos étudiants une mobilisation de leurs acquis professionnels antérieurs au service des nouveaux apprentissages. Le partage d'expériences et de connaissances entre étudiants, de même que la co-évaluation des habiletés pratiques font partie intégrante de nos méthodes pédagogiques.

Nous conduisons les étudiants à utiliser la métacognition, en particulier lors des retours d'expériences et lors des travaux de validation. Nous favorisons la pratique réflexive dans et sur l'action, en stimulant les étudiants à analyser leur propre pratique, ainsi que leurs processus de pensées à l'origine de la construction de leurs offres de traitements. Nous leur demandons une mise en perspective de leurs connaissances et une réflexion sur les expériences réalisées recensées dans un journal de bord.

Nos étudiants développent la notion de transfert à différents niveaux (échanges en binômes, expérimentation des nouveaux gestes pratiqués et ressentis, retours et partages d'expériences relatant la mise en pratique des nouvelles connaissances auprès des clients, mobilisation des acquis professionnels antérieurs appliqués au nouveau domaine de pratique, application de leurs découvertes à d'autres situations, etc.).

Le savoir-être est un acquis professionnel et il est mobilisé dans le nouvel environnement.

L'interdisciplinarité est l'une des richesses de notre formation, ouvrant à une collaboration accrue entre des professionnels d'horizon différents utilisant des outils communs au service d'une vision intégrative de la médecine.

La structure modulaire permet la progression dans les apprentissages, se fonde sur les acquis préalables et est orientée vers l'atteinte d'objectifs clairs et évolutifs.

Un soutien à l'effort est offert en tenant compte des particularités inhérentes aux profils variés de notre public cible qui se forme en cours d'emploi. De la guidance individuelle et en groupe est mise à disposition.

Les moyens utilisés sont variés et riches, par ex. : nombreux ouvrages professionnels et tout public, dossiers de cours papier et informatiques, embeded learning à l'aide de vidéos, guide à la recherche personnelle en ligne, recherches scientifiques actualisées, rencontres avec des experts de terrains, etc.

³ de La Garanderie, A., (1980), *Les profils pédagogiques*. Paris, Éditions du Centurion , collection Paidoguides.

L'ERR se réserve le droit de modifier, en tout temps, tout ou partie du présent document, afin de l'adapter en fonction de l'évolution des directives, règlements, etc.

Détail des modules 1 à 4 – Formation de base Niveau 1 :

Module 1 (3 jours)

Objectifs généraux :

- ◆ Être sensibilisé aux interventions de soins complémentaires
- ◆ Utiliser la réflexothérapie plantaire afin de protéger, maintenir, promouvoir la santé et la qualité de vie d'une clientèle diversifiée et la sienne propre
- ◆ Utiliser la réflexothérapie plantaire comme complément thérapeutique, dans le cadre de sa profession
- ◆ Développer le sens du toucher et la dextérité
- ◆ Développer le sens de l'observation ciblée
- ◆ Utiliser des moyens de communication verbale et non verbale
- ◆ Développer un comportement respectant des principes éthiques et déontologiques
- ◆ Adopter une posture professionnelle.

Il se compose de :

- 24 heures d'enseignement direct en classe (12 heures de théorie et 12 heures de pratiques sous supervision directe)
- 5 heures de travail théorique guidé, portant sur l'anatomie, la physiologie, la pathologie, ainsi qu'une recherche personnelle sur la réflexologie (historique, mode de fonctionnement, effets, risques, etc...)
- 5 heures de compte rendu écrit des expériences réalisées
- 10 heures de pratique individuelle et en intervision, avec supervision possible des formatrices.

Objectifs spécifiques :

- ◆ Identifier et mémoriser les zones réflexes de la plante du pied
- ◆ Acquérir les mouvements de relaxation spécifique à la réflexothérapie plantaire
- ◆ Acquérir le mouvement de reptation avec le pouce et l'index
- ◆ Être capable d'offrir un traitement global du pied, incluant les mouvements de détente
- ◆ Réviser l'anatomie, la physiologie, la pathologie, actualiser et mobiliser ses connaissances
- ◆ Identifier les effets, limites, risques et contre-indications de la méthode.

Méthodes de travail et contenu :

Information :

- Présentation des formatrices, des participants et de leurs motivations et attentes
- Présentation de la formation complète, des suites professionnelles possibles
- Présentation brève des associations professionnelles (Pro Reflexo⁴, Reflex Suisse⁵, Ortra TC⁶).

⁴ Association des professionnels de santé pratiquant la réflexothérapie

⁵ Groupe d'intérêt collaborant à la défense de la réflexothérapie au niveau suisse

⁶ Organisation du monde du travail Thérapie Complémentaire

L'ERR se réserve le droit de modifier, en tout temps, tout ou partie du présent document, afin de l'adapter en fonction de l'évolution des directives, règlements, etc.

Cours sous forme d'atelier :

- Apports théoriques : définition, historique, modes de fonctionnement, effets et risques, précautions, contre-indications de la réflexologie/réflexothérapie
- Elaboration d'une cartographie des zones réflexes plantaires
- Démonstration des gestes spécifiques à la technique de travail
- Exercices pratiques en binôme.

Travail personnel obligatoire :

- Acquisition de nouvelles ressources sur la base d'un support théorique et d'une bibliographie
- Révision anatomo-physiopathologique (1ère partie)
- Révision des gestes appris en classe à l'aide d'un support vidéo
- Expérimentation par des exercices hors des heures de classe
- Constitution d'un journal de bord.

Mode d'évaluation et de validation :

- ◆ Pratique de l'autoévaluation et la co-évaluation
- ◆ Réalisation de 10 heures d'exercices pratiques, avalisés par les signatures des bénéficiaires, avec constitution d'un journal de bord et supervision des formatrices
- ◆ Réponse à un questionnaire-test portant sur l'anatomie, la physiologie, la pathologie et la pratique de la réflexothérapie. Ce travail individuel, fait à domicile à livres ouverts, permet à chaque participant de faire le point sur ses connaissances de base et de le motiver, le cas échéant, à les actualiser. Il permet aux formatrices de faire des propositions de travail individualisées et de donner des conseils. Ce travail est validé par l'obtention de deux tiers des points. Sa réussite permet la poursuite de la formation. Il est à restituer au début du module 2.

Module 2 (2 jours)

Il se compose de :

- 16 heures d'enseignement direct en classe (5 heures de théorie, 3 heures de supervision et analyse de pratique, 8 heures de pratique sous supervision directe des formatrices)
- 5 heures de travail théorique guidé (suite)
- 5 heures de compte rendu écrit des expériences
- 10 heures de pratique individuelle et en intervision, avec supervision possible des formatrices.

Objectifs spécifiques :

- ◆ Identifier et mémoriser toutes les zones réflexes du pied
- ◆ Réviser et ancrer les mouvements étudiés au niveau précédent
- ◆ Travailler les points réflexes spécifiques par systèmes à l'aide d'une technique appropriée
- ◆ Analyser sa pratique et développer la réflexivité.

Méthodes de travail et contenu :

Cours sous forme d'atelier :

- Echanges d'expériences, analyse des facilités et difficultés rencontrées par les participants
- Apports théoriques : attitude face aux pathologies podales
- Démonstration de gestes spécifiques à la technique
- Exercices pratiques en binôme.

Travail personnel :

- Acquisition de nouvelles ressources (suite)
- Révision anatomo-physiopathologique (2ème partie)
- Révision des gestes appris en classe à l'aide d'un support vidéo
- Expérimentation par des exercices pratiques hors des heures de classe
- Tenue du journal de bord.

Mode d'évaluation et de validation :

- ◆ Evaluation formative, par les formatrices, des habiletés pratiques développées
- ◆ Pratique de l'auto-évaluation et de la co-évaluation
- ◆ Réalisation de 10 heures d'exercices en dehors des heures de classe, avalisés par les signatures des bénéficiaires, avec tenue du journal de bord et supervision des formatrices
- ◆ Restitution au début du module d'un second questionnaire-test portant sur les matières révisées. Ce travail est validé par l'obtention de deux tiers des points. Sa réussite permet la poursuite de la formation.

Module 3 (2 jours)

Il se compose de :

- 16 heures d'enseignement direct en classe (5 heures de théorie, 3 heures de supervision et d'analyse de pratique, 8 heures de pratique en supervision directe)
- 5 heures de travail théorique guidé (suite)
- 10 heures de compte rendu écrit des expériences
- 8 heures de pratique individuelle sous supervision d'une formatrice
- 8 heures de pratique individuelle et en intervision, avec supervision possible des formatrices.

Objectifs spécifiques :

- ◆ Identifier et mémoriser toutes les zones réflexes du pied (suite)
- ◆ Réviser et ancrer les mouvements étudiés aux niveaux précédents
- ◆ Identifier et travailler les points réflexes des organes par systèmes (suite)
- ◆ Utiliser, dans un nouveau contexte, les principes éthiques et déontologiques
- ◆ Analyser sa pratique, la confronter à l'analyse du groupe et développer la réflexivité
- ◆ Construire une offre en soin intégrant la réflexothérapie
- ◆ Se préparer au suivi d'un bénéficiaire, objet d'un travail d'observation écrit.

Méthodes de travail et contenu :

Cours sous forme d'atelier :

- Echanges d'expériences, analyse des facilités et difficultés rencontrées par les participants, supervision des offres de réflexothérapie effectuées
- Apports théoriques : éthique et déontologie de la pratique réflexologique
- Démonstration de gestes spécifiques à la technique de travail
- Exercices pratiques en binôme.

Travail personnel :

- Acquisition de nouvelles ressources (suite) et réactualisation des connaissances en méthodologie (préparation au travail écrit d'observation)
- Etude des modalités de validation liées à l'expérimentation pratique, recenser les questions, se mettre en projet
- Révision des gestes appris en classe à l'aide d'un support vidéo
- Expérimentation par des exercices hors des heures de classe
- Réalisation, dans deux situations différentes, d'un suivi avec 4 traitements réflexothérapeutiques auprès d'une même personne. Les observations sont consignées dans le journal de bord et font l'objet d'une analyse et d'une évaluation formative par les formatrices.

Mode d'évaluation et de validation :

- ◆ Evaluation formative des compétences développées
- ◆ Evaluation et co-évaluation écrite des participants
- ◆ Réalisation des 16 heures d'exercices pratiques en sus des heures de classe, avalisés par les signatures des bénéficiaires, avec tenue du journal de bord, supervision des formatrices et évaluations.

L'ERR se réserve le droit de modifier, en tout temps, tout ou partie du présent document, afin de l'adapter en fonction de l'évolution des directives, règlements, etc.

Module 4 (2 jours)

Il se compose de :

- 16 heures d'enseignement direct en classe (5 heures de théorie, 3 heures de supervision et d'analyse de pratique, 8 heures de pratique en supervision directe)
- 5 heures de travail théorique et méthodologique guidé pour la réalisation du travail de validation
- 5 heures de compte-rendu écrit des expériences.

Objectifs :

- ◆ Identifier et masser individuellement les points réflexes des systèmes (suite)
- ◆ Réviser les zones de tous les organes
- ◆ Être capable de construire une prise en charge personnalisée et de l'analyser
- ◆ Développer une pratique réflexive et un esprit critique constructif
- ◆ Développer le jugement clinique.

Méthodes de travail et contenu :

Cours sous forme d'atelier :

- Echanges et analyse de pratiques, évaluation de l'adéquation des traitements proposés par les participants
- Apports théoriques et révision des acquis professionnels portant sur l'anamnèse, le bilan de santé, la tenue de dossier
- Supervision des gestes spécifiques à la technique de travail, révision et correction
- Exercices pratiques en binôme et vérification de sa technique par la formatrice.

Mode d'évaluation et de validation :

- ◆ Pratique de l'auto évaluation et de la co-évaluation
- ◆ Evaluation formative par les formatrices du journal de bord
- ◆ Evaluation par les formatrices des habiletés pratiques développées.

La présence à la totalité des heures de formation, la réussite des deux tests, la réalisation des 36 heures de pratique hors cours et la démonstration des acquis pratiques sont validées par une attestation.

La validation d'un travail d'observation (étude de cas) selon les consignes conditionne l'accès à la seconde partie de formation conduisant au certificat (modules 5 à 7) et constitue le début du module cinq.

Détail des modules 5 à 7 – Formation professionnelle Niveau 2 :

Les modules 5 à 7 sont exclusivement réservés aux participant-e-s ayant validé la formation de base du 1^{er} niveau (modules 1 à 4) **ET** ayant réalisé et validé un travail d'observation (étude de cas) selon les consignes.

Le niveau 2 conduit à l'obtention du certificat ERR.

Objectifs généraux :

- ◆ Utiliser la réflexothérapie afin de protéger, maintenir, promouvoir la santé et la qualité de vie d'une clientèle diversifiée
- ◆ Utiliser la réflexothérapie comme complément thérapeutique, dans le cadre de sa profession
- ◆ Développer un comportement respectant des principes éthiques et déontologiques
- ◆ Adopter une posture professionnelle
- ◆ Développer la capacité à travailler de façon autonome et indépendante.

Module 5 (5 jours)

Objectifs spécifiques :

- ◆ Utiliser la technique apprise et développée dans le cours de base, réactualiser sa technique, l'enrichir avec des ajouts spécifiques
- ◆ Utiliser une démarche systématique intégrant le cycle professionnel de traitement, afin de construire un projet de soins englobant la réflexothérapie
- ◆ Développer la prise en charge professionnelle dans des situations variées (population, âge, états de santé et milieux d'intervention différents) et le jugement clinique y relatif
- ◆ Exploiter et approfondir des situations concrètes apportées par les participants et les formatrices
- ◆ Enrichir ses connaissances à l'aide d'écrits professionnels (modèles de soins, recherches en réflexologie, etc...) et les intégrer à sa pratique
- ◆ Se confronter à la pratique professionnelle spécifique
- ◆ Appliquer les principes de la communication aidante et de la relation d'aide
- ◆ Mettre en œuvre ses compétences de pratique réflexive
- ◆ Se préparer aux examens théorique et pratique.

Il se compose de :

- 26 heures de pratique préparatoire, individuelle et en intervision, avalisée par les signatures des bénéficiaires, avec tenue du journal de bord et supervision des formatrices
- 4 heures de pratique professionnelle sous supervision obligatoire d'une formatrice avec un suivi de bénéficiaire.
- 15 heures consacrées à la tenue d'un journal de bord et à la rédaction d'un travail rendant compte du suivi d'un même bénéficiaire durant 4 séances (étude de cas). Ce travail permet de créer un lien très fort entre pratique et aspects théoriques, nécessaire à la bonne gestion du problème de santé. Il vise un apprentissage de l'observation, une intégration des connaissances et leurs mises en pratique. Le travail comprend une analyse de situation, une offre en soins, son application et son évaluation. Il laisse une place pour les questions soulevées, celles restant en suspens et les pistes à suivre.
- 40 heures d'enseignement direct, en classe
- 14 heures de réflexologie thérapeutique auprès de clients, avec supervision des formatrices (expérience pratique professionnelle)
- 15 heures d'étude personnelle guidée
- 5 heures consacrées aux examens théorique et pratique.

L'ERR se réserve le droit de modifier, en tout temps, tout ou partie du présent document, afin de l'adapter en fonction de l'évolution des directives, règlements, etc.

Méthodes de travail :

Cours et ateliers :

- Présentation, étude et discussion de cas cliniques couvrant les différents âges de la vie et les différents lieux de pratique, avec analyse et travail en sous-groupe
- Ateliers théoriques et pratiques sur la base de cas concrets
- Echanges d'expériences, analyse des facilités et difficultés rencontrées par les participants, sur la base du journal de bord
- Travail sur les questions des participants
- Révision et récapitulatif du massage complet et des mouvements de relaxation
- Exercices pratiques intensifs sous supervision directe
- Exercices d'exactitude et de pression des massages sur les formatrices
- Démonstration et pratique de gestes spécifiques de réflexothérapie plantaire supplémentaires
- Etude de la documentation professionnelle mise à disposition (recherche, études de cas, livres et revues professionnelles)
- Activité thérapeutique sous supervision des formatrices (expérience pratique professionnelle).

Contenu du cours:

- La réflexothérapie dans différentes circonstances de la vie, en prévention, lors de problème de santé, lors de pathologies graves, voire de fin de vie. Travail sur différentes pathologies et problèmes de santé. (Entre autre : diabète, troubles hormonaux, grossesse, maladies liées au stress et au dérèglement neurovégétatif, dépression, rhumatisme, fibromyalgie, troubles ostéo-articulaires, troubles de la mémoire, troubles de l'équilibre, allergies, troubles respiratoires, troubles digestifs, problèmes cardiaques et rénaux). La capacité de transfert est développée.
- La réflexothérapie aux différents âges de la vie
- Le recueil de données (y compris anamnèse et bilan de santé) et le projet thérapeutique selon le cycle professionnel de traitement
- La tenue du dossier de soins
- La pratique en milieu hospitalier, en institution, en cabinet, à domicile
- La collaboration multidisciplinaire.

Module 6 (1 jour)

Objectif spécifique :

- ◆ Acquérir la technique de travail de réflexothérapie de la main et l'intégrer à sa pratique réflexothérapeutique.

Il se compose de :

- 8 heures d'enseignement direct, en classe
- 20 heures de réflexologie thérapeutique auprès de clients, avec supervision des formatrices (expérience pratique professionnelle)
- 10 heures consacrées à la tenue d'un journal de bord rendant compte des suivis des bénéficiaires. Ce travail permet de créer un lien très fort entre pratique et aspects théoriques, nécessaire à la bonne gestion des problèmes de santé. Il vise un apprentissage de l'observation, une intégration des nouvelles connaissances et leurs mises en pratique. Ce travail comprend une analyse de situation, une offre en soins, son application et son évaluation (cycle thérapeutique professionnel).

Méthodes de travail :

Cours et atelier :

- Atelier théorique et pratique
- Démonstration et pratique de gestes spécifiques de réflexothérapie des mains
- Discussion de cas cliniques avec analyse
- Etude de la documentation professionnelle mise à disposition (travaux de recherche, études de cas, livres et revues professionnelles).

Contenu du cours :

- La réflexothérapie de la main
- Les indications au travail sur les mains
- L'intégration du travail au niveau des pieds et des mains, leur complémentarité
- Le recueil de données (y compris anamnèse et bilan de santé) et le projet thérapeutique selon le cycle professionnel de traitement
- La tenue du dossier de soins.

Module 7 (3 jours)

Objectifs spécifiques :

- ◆ Utiliser la recherche scientifique au profit de sa pratique
- ◆ Se préparer au mémoire de fin d'études, se mettre en projet, le réaliser
- ◆ Connaître les différents organismes de reconnaissance des thérapeutes
- ◆ Discuter les différents aspects du travail indépendant
- ◆ Acquérir les bases de la gestion d'un cabinet et les démarches administratives relatives au travail en cabinet
- ◆ Mobiliser les principes d'une démarche qualité et les mettre en œuvre en pratique indépendante
- ◆ Travailler les mesures de protection personnelle et de maintien en santé
- ◆ Prendre part activement au développement de la profession
- ◆ Connaître les différentes associations professionnelles cantonales et nationales, leurs buts, leurs activités, leurs offres de formation continue et de supervision
- ◆ Présenter son mémoire de fin d'études.

Il se compose de :

- 24 heures d'enseignement direct, en classe
- 5 heures d'étude personnelle guidée
- 5 heures d'évaluation formative
- 100 heures consacrées au travail de certification.

Méthodes de travail :

Cours et ateliers :

- Echanges d'expériences, analyse des facilités et difficultés rencontrées par les participants, sur la base du journal de bord
- Travail sur les questions des participants
- Démarche qualité
- Activité thérapeutique en cabinet (indépendance, administration, assurances, organismes de reconnaissances).
- Associations professionnelles et travail associatif
- Etude de la documentation professionnelle mise à disposition (travaux de recherche, études de cas, livres, travaux de certifiés et revues professionnelles).

Contenu du cours:

- Méthodologie et guidance en vue de la réalisation du travail de certification
- Le recueil de données (y compris anamnèse et bilan de santé) et le projet thérapeutique selon le cycle professionnel de traitement
- La tenue du dossier de soins.
- Le travail indépendant, la pratique en cabinet, à domicile
- Présentation des organismes de reconnaissances des thérapeutes
- L'évaluation de la qualité
- Les mesures de protection personnelle et de promotion de la santé

L'ERR se réserve le droit de modifier, en tout temps, tout ou partie du présent document, afin de l'adapter en fonction de l'évolution des directives, règlements, etc.

- La collaboration multidisciplinaire
- Présentation détaillée des associations professionnelles par un membre du comité⁷
- Les thérapies complémentaires dans le monde
- La place des réflexothérapeutes professionnels de santé dans la recherche.

Mode d'évaluation et de validation :

- ◆ 30 heures de pratique préparatoire, avant la session, validées par les signatures des bénéficiaires et consignées dans le journal de bord
- ◆ Compte rendu d'expérience auprès d'un même bénéficiaire. Ce travail écrit est à rendre dans un délai de 6 semaines après le 4ème module. Il est validé par l'obtention du deux tiers des points.
- ◆ Evaluation formative des gestes techniques par les formatrices lors de la session, auto évaluation et co-évaluation
- ◆ Examens pratique et théorique avec deux experts. Des membres des comités des associations professionnelles, dûment formés, fonctionnent comme experts extérieurs. Un examen pratique qui porte sur une séance de réflexothérapie auprès d'un client simulé avec recueil de données, offre en soins, démonstration des habiletés techniques, pratique réflexive et positionnement professionnel.
- ◆ 34 heures d'expérience en pratique professionnelle, post cours, avalisées par les signatures des bénéficiaires, la tenue du journal de bord et le travail de certification.
- ◆ Réalisation d'un **mémoire de fin d'études** écrit, portant sur la prise en charge thérapeutique d'un client durant 9 à 12 séances (compris dans l'expérience pratique professionnelle). Il est le fruit d'une analyse détaillée de la situation, allant d'un recueil des données significatives à l'évaluation de l'offre en soins réalisée, s'appuyant sur un modèle de soins ou une démarche de résolution de problème et mettant en évidence l'utilisation d'un raisonnement professionnel (cycle professionnel de traitement). Il contient une présentation anatomo-physiopathologique et pharmacologique, une utilisation de la littérature professionnelle et scientifique ainsi qu'une analyse réflexive sur sa pratique.

Ce travail reflète les compétences professionnelles du thérapeute, sa manière d'assumer son rôle professionnel autonome dans une prise en charge indépendante. Il rend compte de l'application des principes déontologiques et éthiques. Il démontre la capacité à tenir un dossier de soin et la capacité à l'interdisciplinarité.

Ce travail est à rendre 16 semaines après la fin des cours.

⁷ Pro Réflexo et ISMAC

L'ERR se réserve le droit de modifier, en tout temps, tout ou partie du présent document, afin de l'adapter en fonction de l'évolution des directives, règlements, etc.